

Note de synthèse Budget primitif 2018

Présentée en Conseil municipal,
Le 19 janvier 2018.



Ville de
Valenciennes

Préambule

Le code général des collectivités territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce dernier s'est tenu à la ville de Valenciennes lors du conseil municipal du 12 janvier 2018.

Sommaire

I.	Budget Principal : Analyse du budget primitif 2018	3
1.	Un budget équilibré en dépit de recettes toujours plus contraintes.....	3
2.	Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques	4
a)	<i>Dépenses de fonctionnement : un réajustement des charges à caractère générale</i>	4
b)	<i>Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction</i>	5
c)	<i>Des recettes réelles de fonctionnement aux équilibres modifiés</i>	7
3.	Un volume d'investissement priorisé sur le budget général.....	8
a)	<i>Vision globale, hors remboursement du capital de la dette</i>	8
b)	<i>Chapitre 16, remboursement du capital de la dette</i>	9
II.	Budget annexe « Projets de rénovation urbaine ».....	10
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	10
2.	Détails de la Section d'investissement	10
III.	Budget annexe « Centre Aquatique ».....	11
1.	Section de fonctionnement - Vision globale	11
2.	Détails de la Section d'investissement	11

I. Budget Principal : Analyse du budget primitif 2018

1. Un budget équilibré en dépit de recettes toujours plus contraintes

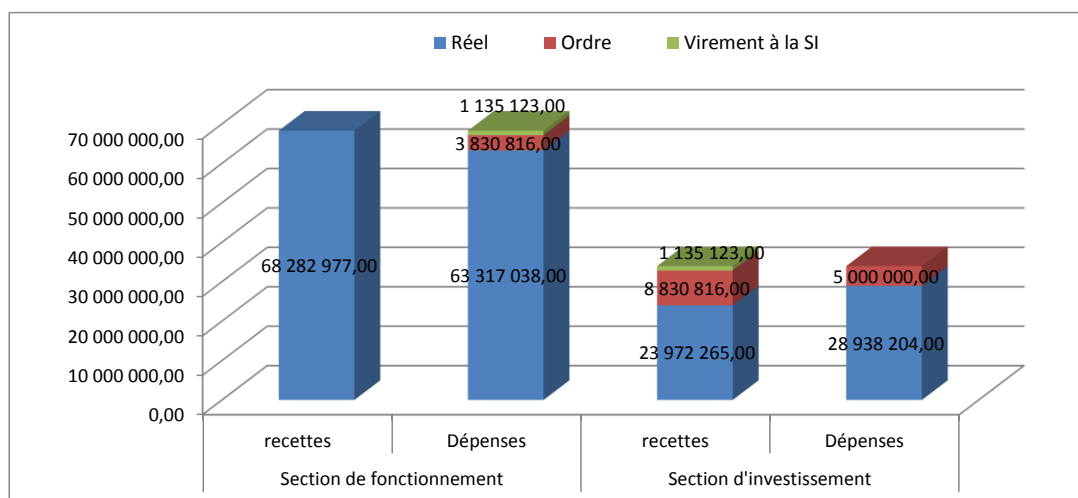
En 2018, la masse budgétaire globale du budget général (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 102 221 181 € et se répartit ainsi :

- Section de fonctionnement : 68 282 977 euros ;
- Section d'investissement : 33 938 204 euros.

Il est possible de distinguer deux catégories d'inscription budgétaire :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie, exemple : amortissements, provisions...

La section de fonctionnement affichant plus de recettes que de dépenses, un virement depuis celle-ci vers la section d'investissement permet de l'équilibrer tout en participant dans la seconde section à l'autofinancement de l'investissement. Pour le BP 2018, ce virement s'élève à environ 1.135 M€.



Le budget primitif 2018 se caractérise par :

- Une baisse réitérée des dotations de l'Etat, qui vient affecter le dynamisme des recettes de fonctionnement, et l'épargne communale ;
- Une construction du budget de fonctionnement communal au plus « juste », et dont l'objectif majeur est de maintenir la qualité du service public fourni aux administrés ;
- La mise en œuvre de la dépénalisation du stationnement payant et sa traduction budgétaire en dépenses comme en recettes et ce conformément à la loi MAPTAM du 27 janvier 2018 ;
- Un programme d'investissement sur le budget général priorisé, afin d'assurer budgétairement la réalisation du Centre Aquatique sur un temps nécessairement court ;
- Un maintien des taux de fiscalité à leur niveau de 2016 lesquels restent inchangés au niveau municipal depuis 2012.

2. Une section de fonctionnement impactée par la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques

a) Dépenses de fonctionnement : un réajustement des charges à caractère générale

Le tableau ci-dessous reprend les propositions budgétaires des services gestionnaires sur les différents chapitres de la section de fonctionnement, hors mouvement d'ordre.

	2015	2016	2017		2018
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	VOTE	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	14 976 125	15 021 852	15 698 191	16 529 566	19 363 117
Chapitre 012 - Ressources humaines	34 775 862	34 101 986	33 900 000	33 900 000	34 176 752
Chapitre 65 - Subventions et Participation dont participation BA (6521)	9 707 354	9 250 000	8 642 428	9 005 323	7 865 873
Chapitre 65 - Participation BA (6521)	200 000		195 000	396 729	215 010
Chapitre 66 - Dépenses financières / Intérêts de la dette	2 055 000	2 016 000	1 680 000	1 680 000	1 465 000
Dépenses de gestion	61 714 341	60 389 838	60 115 619	60 115 619	63 085 752
Chapitre 67 - Dépenses Exceptionnelles	184 686	148 019	256 286	257 837	231 286
Total Dépenses de gestion	61 899 027	60 537 857	60 371 905	60 371 905	63 317 038

En opérations réelles, les dépenses de fonctionnement proposées au vote s'élèvent à 63.3 M€. De Budget primitif à Budget primitif, l'inscription 2018 connaît une hausse de 4.88 %, essentiellement due à la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement payant et à la l'exposition 2018 « Une Histoire du monde en 100 objets » du British Museum.

En détail et par chapitre :

Le chapitre 011 « Charges à caractère général », d'un montant de 19.4 M€, représente 31 % des dépenses réelles de fonctionnement. L'augmentation constatée par rapport au budget primitif 2017 résulte principalement de la mise en œuvre de la dépenalisation du stationnement qui induit que cela soit en dépenses qu'en recettes prévisionnelles attendues, l'inscription complémentaire d'un million d'euros sur chacune des sections concernées ; d'une augmentation des dépenses d'entretien de voirie (300 K€) et d'une forte évolution des fluides et notamment des taxes associées (+60 K€) ; mais également de l'inscription des dépenses prévisionnelles liées à la mise en œuvre de l'exposition 2018 du British Museum (+ 800 K€ de dépenses et de recettes de fonctionnement complémentaires sur le budget du musée pour cet évènement).

Le chapitre 012 « Charges de personnel » (34.2 M€) est quasiment stable par rapport au BP 2017 (+ 0.8 %). Cette enveloppe prend en considération l'évolution de la masse salariale liée glissement vieillesse technicité et à diverses évolutions réglementaires. Cela induit donc le maintien de la politique de rationalisation menée sur ce chapitre de dépenses. Les dépenses de personnel représentent 54 % des dépenses réelles de fonctionnement.

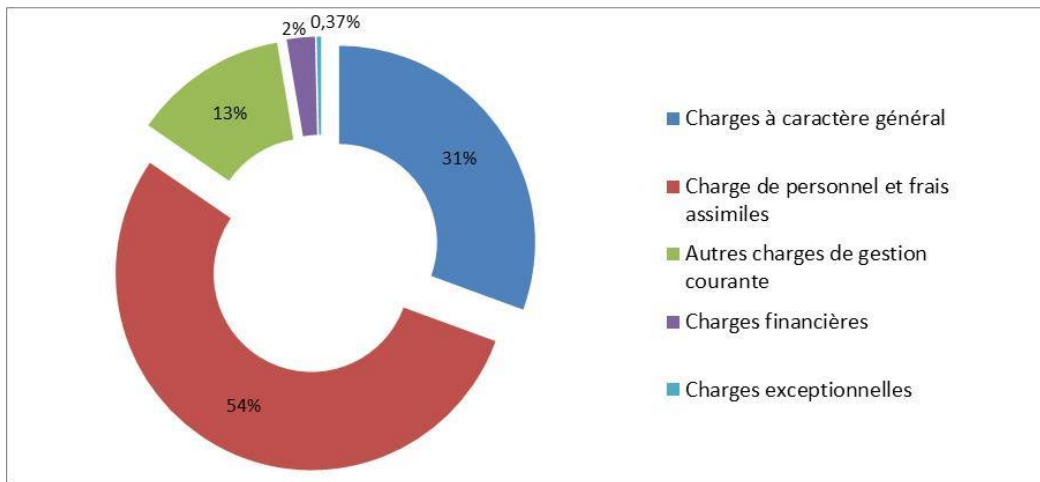
Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » représentent 13 % des dépenses de fonctionnement, ce chapitre est en diminution par rapport au vote 2017 en raison de la non-reconduction de subventions ponctuelles et d'une rationalisation des aides communales. L'engagement de la commune auprès du CCAS est maintenu à hauteur de 1 882 K€.

Les charges exceptionnelles sont évaluées à 231 K€ et représentent ainsi 0.4 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont provisionnées afin d'honorer les dépenses liées aux legs, et pour permettre des opérations telles que des annulations de titres sur exercice antérieur ou encore le versement de subventions exceptionnelles.

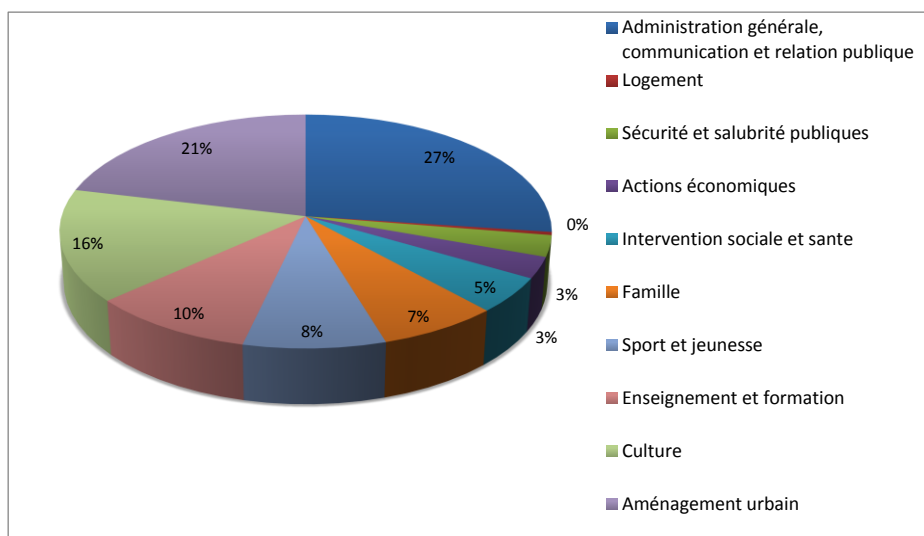
Enfin, le chapitre 66 « Charges financières » représente 2.3% des dépenses de fonctionnement du budget général.

Par ailleurs, la mise à disposition d'une ligne de trésorerie implique des frais financiers imputables au chapitre 66.

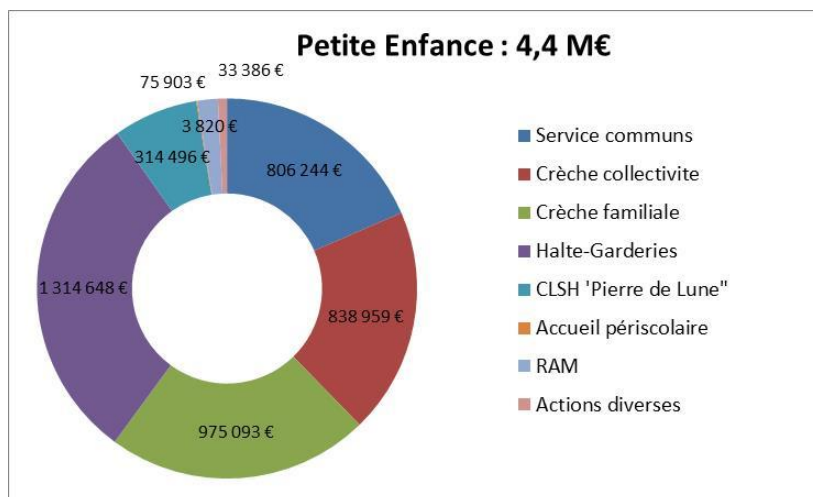
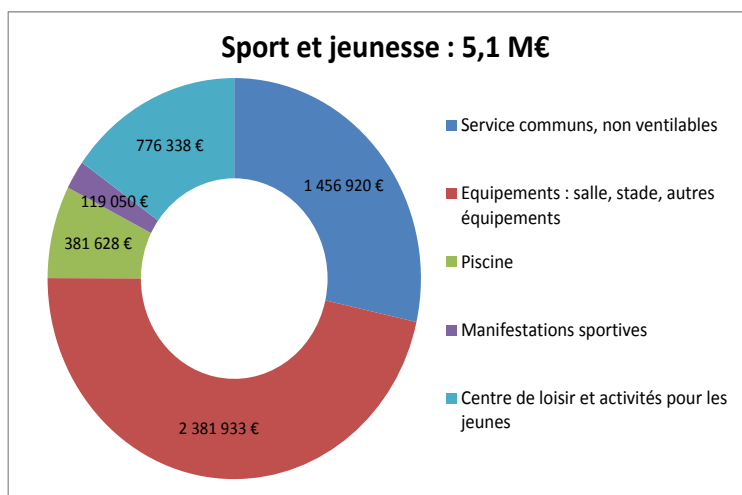
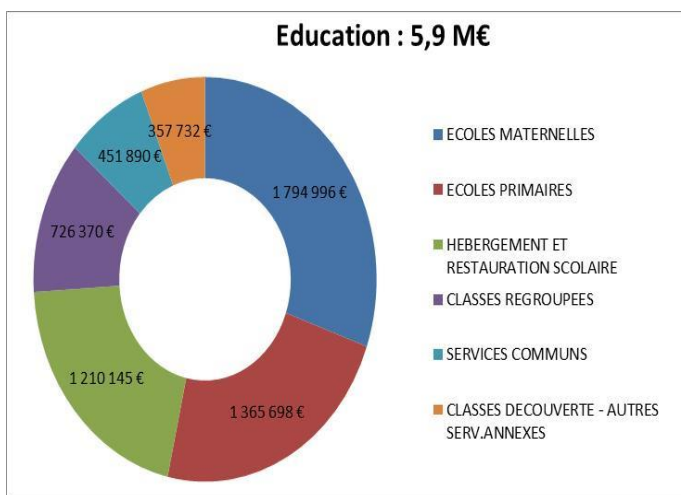
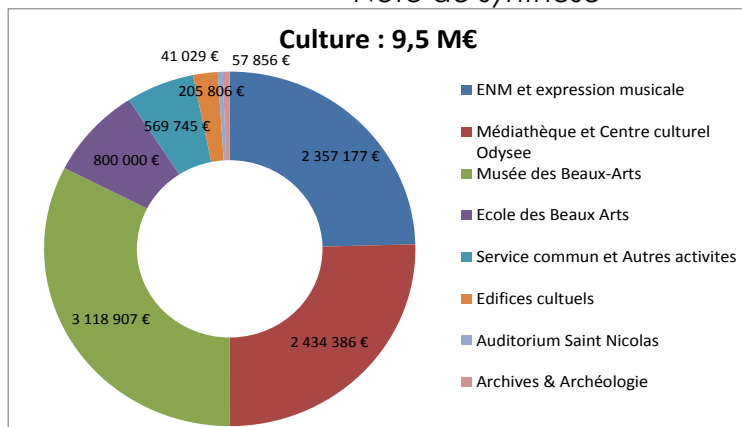
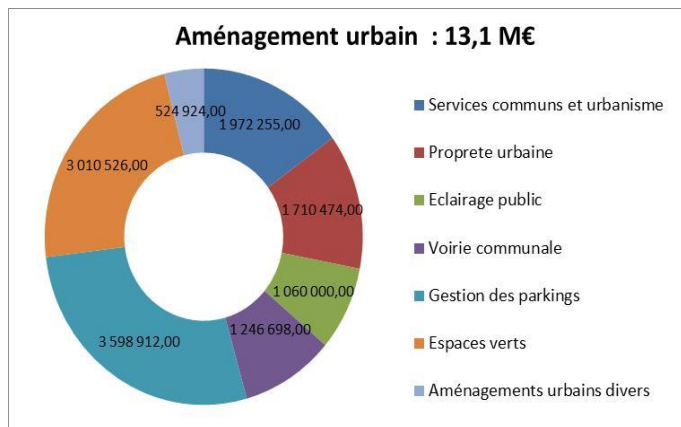
Répartition des dépenses de fonctionnement



b) Dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières – Présentation par fonction



En dehors de la fonction liée à l'administration générale, qui regroupe des fonctions dites support de la collectivité mais également les dépenses qui ne peuvent être ventilées par fonction, les cinq plus gros postes de dépenses de la ville sont :



c) Des recettes réelles de fonctionnement aux équilibres modifiés

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 68.3 M€ euros en augmentation de 3.61 % par rapport au BP 2017.

	2015	2016	2017		2018	Evolution en %
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	VOTE	BP	BP 18 / BP 17
Chapitre 73 - Impôts, taxes, FPIC, Reversement agglo	46 109 636	46 064 608	46 371 819	46 606 586	47 619 748	2,69%
Chapitre 74 - Dotations, compensation et subventions	19 565 615	17 540 330	16 389 545	17 243 802	17 251 319	5,26%
Chapitre 70 - Produits des services	1 715 125	1 724 748	1 873 297	1 873 297	1 978 680	5,63%
Chapitre 75 - Produits de gestion courante	1 531 709	1 272 785	887 586	887 586	956 730	7,79%
Chapitre 76 - Produits financiers	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0,00%
Chapitre 013 - Atténuation de charges salariales	298 402	196 000	150 000	150 000	100 000	-33,33%
Recettes de gestion	69 221 487	66 799 471	65 673 247	66 762 271	67 907 477	3,40%
Chapitre 77 - Produits Exceptionnels	17 800	138 646	229 220	437 220	375 500	63,82%
Recettes réelles de fonctionnement	69 239 287	66 938 117	65 902 467	67 199 491	68 282 977	3,61%

Cette évolution s'explique principalement par trois facteurs :

- Un ajustement des recettes fiscales et du montant des dotations en lien avec les notifications 2017, une baisse anticipée des subventions liées aux emplois aidés suite aux dernières décisions gouvernementales (- 100 K€) ;
- L'inscription des recettes liées à la dépenalisation du stationnement ;
- L'inscription des recettes attendues pour l'exposition 2018 « Une Histoire du monde en 100 objets » du British Museum.

Les recettes fiscales détaillées ci-dessous représentent plus de 70 % des recettes de fonctionnement de la ville.

	2015	2016	2017	2018	Evolution en %
	CA	CA	CA Prev	BP	BP 18 / BP 17
73111 Taxe d'habitation et Taxe foncière	29 972 960	30 023 473	30 185 000	30 447 500	0,87%
7342 Versement transport	3 781	3 462	3 356	3 356	0,00%
7343 Taxe sur les pylones	21 980	22 540	22 000	22 000	0,00%
7351 Taxe électricité	841 426	833 859	842 224	850 000	0,92%
7381 Taxe droit de mutation	996 845	1 203 610	1 419 596	1 100 000	-22,51%
7331 TEOM	10 230	10 230	9 980	9 786	-1,94%
7336 Droits de place	70 661	89 911	61 522	75 000	21,91%
7337 Taxes stationnement	2 663 984	2 562 951	2 461 240	3 300 000	34,08%
73681 Taxes publicité	79 981	64 367	87 821	82 000	-6,63%
73221 FNGIR	74 188	68 650	68 500	68 500	0,00%
73223 FPIC	732 674	894 580	866 123	860 000	-0,71%
73211 AC	11 407 683	11 273 335	10 565 565	10 565 565	0,00%
73221 DSC	236 041	236 041	236 041	236 041	0,00%
TOTAL	47 112 434	47 287 009	46 828 967	47 619 748	1,69%

Concernant la fiscalité directe, taxe d'habitation et taxes foncières, l'inscription au budget primitif équivaut à une augmentation prévisionnelle de 0.87 %, soit une évolution uniquement liée à la revalorisation des valeurs locatives décidée par le Parlement dans sa loi de finance 2018.

L'attribution de compensation prévisionnelle et la dotation de solidarité communautaire connaissent une stabilisation. L'inscription 2018 des droits de mutation résulte d'une moyenne sur les 3 derniers exercices.

Pour 2018, il est envisagé une augmentation importante des droits de stationnement liée à la dépenalisation du stationnement du fait de la perception par la commune des forfaits post-stationnement (FPS).

Les dotations de l'Etat représentent 19 % des recettes de fonctionnement de la ville et sont en baisse de 1.4 % par rapport au notifié 2017.

	2015	2016	2017 Prev	2018 BP	Variation 2017/2018	Evolution 2017/2018
Dotation Globale de fonctionnement	13 444 959	11 957 624	11 606 309	11 422 000	- 184 309	-3%
<i>Dotation forfaitaire</i>	10 840 528	9 344 626	8 694 802	8 430 000	- 264 802	-7%
<i>Dotation nationale de péréquation</i>	544 215	532 180	492 727	492 000	- 727	-7%
<i>Dotation de solidarité urbaine</i>	2 060 216	2 080 818	2 418 780	2 500 000	81 220	16%
Dotation globale de décentralisation	361 122	470 475	443 326	443 325	- 1	0%
Compensations fiscales	1 375 912	1 257 535	1 432 985	1 421 000	- 11 985	-1%
Autres dotations	79 804	71 308	72 000	75 000	3 000	4%
TOTAL	15 261 797	13 756 942	13 554 620	13 361 325	-193 295	-1,43%

Le montant attendu des subventions de fonctionnement est de 3.9 M€. Les plus importantes concernent l'activité liée à l'enfance et à la jeunesse, avec un montant programmé de 2.7 M€ et versées principalement par la CAF. On trouve ensuite les subventions perçues pour les contrats aidés (780 K€ en diminution de 100K€ par rapport à 2017), pour le fonctionnement du conservatoire (80 K€) et les subventions attendues par le Musée pour l'exposition 2018 (260 K€).

Les prestations de services et le produit des redevances et loyers ont été estimés en fonction des tarifs actuellement appliqués et en prenant en compte des cessions effectuées sur l'année 2017. Ces deux catégories de recettes représentent désormais 4 % des recettes réelles de fonctionnement.

3. Un volume d'investissement priorisé sur le budget général

a) Vision globale, hors remboursement du capital de la dette

	2015	2016	2017	2018
	BP	BP	BP	BP
Investissements Dépenses	21 832 230	13 225 708	21 185 935	21 663 704
Immobilisations propres	21 801 230	13 049 708	19 781 450	19 303 267
dont immobilisations incorporelles (frais d'études, logiciels,...)	2 036 677	862 327	3 915 265	1 436 746
dont immobilisations corporelles	4 632 659	6 778 997	9 989 408	11 903 091
dont travaux en cours	15 131 894	5 408 384	5 876 777	5 963 430
Opération Pompidou	795 000	100 000	0	0
Subvention et fonds de concours	20 000	50 000	73 485	308 437
Avances consolidables et prise de capital	1 000	106 000	1 315 000	1 995 000
Dépenses diverses	10 000	20 000	16 000	57 000
Investissements Recettes	9 574 310	6 717 802	12 693 694	10 140 281
FCTVA et autres dotations (TLE)	2 150 000	2 150 000	2 270 000	3 750 000
Subventions d'investissement reçues	5 663 929	3 988 802	3 962 806	3 440 281
Avances consolidables et prise de capital	1 000	1 000	595 000	
Cession	1 670 500	575 000	5 782 728	2 950 000
Opération pompidou subvention			80 000	
Recettes diverses	88 881	3 000	3 160	
MOD Dépenses	50 000	100 000	124 810	100 000
MOD Recettes	50 000	100 000	124 810	100 000
Solde	0	0	0	0

Ainsi pour 2018, le volume des dépenses d'équipement envisagé sur le budget général, hors opérations réalisées pour des tiers, est de 21.6 M€ (hors report et budgets annexes).

Les prévisions de recettes propres d'investissement sont de l'ordre de 10.1 M € (FCTVA, subventions, ventes ...).

Au budget primitif, les inscriptions TTC témoignent d'une ambition réaffirmée :

- **Sur l'aménagement urbain, avec :**
 - L'inscription de 4 M€ pour des travaux de voirie ;
 - 665 K€ pour le projet « Oiseau Bleu » ;
 - 500 K€ pour les travaux de comblement de carrières...
- **Sur le Sport et la Jeunesse, avec :**
 - 2.6 M€ inscrits en 2017 pour les travaux de la salle des sports « Cheminots » ;
 - l'inscription de 500 K€ pour les travaux relatifs au TSBV ;
- **Sur l'amélioration des services rendus à la population, avec :**
 - L'extension du réseau de vidéo surveillance : 500 K € ;
 - La mise en accessibilité des bâtiments publics : 300 K€, et des aménagements prévus dans le cadre de la certification « Qualiville » ;
 - 385 K€ consacrés aux crèches collectives ;
 - Plus de réactivité et de services offerts aux usagers au travers la mise en œuvre de projets informatiques (Refonte du Portail « Famille », dématérialisation...).
- **Sur l'entretien de son patrimoine :**
 - Travaux sur l'Hôtel de ville : 400 K€ (Toiture, Chassis...) ;
 - Continuation des travaux d'économie d'énergie : 500 K€ ;

Les dépenses d'équipement liés à l'entretien courant de son patrimoine et de ses équipements **représentent un peu plus de 6.5 M€ pour la ville**. Des chantiers importants sont par ailleurs prévus en 2017 dans les écoles.

- **Sur le patrimoine et la culture :**
 - Une enveloppe de 500 K€ est ainsi dédiée à la Basilique Notre-Dame ;
 - Et 700 K€ inscrit pour le projet de bibliothèque numérique de référence ;

Enfin, **au chapitre 26**, une inscription de 1.8 M€ est faite pour permettre la prise de capital dans la SPL « Stationnement ».

b) Chapitre 16, remboursement du capital de la dette

Pour rappel, sur le budget général, l'encours de dette au 1^{er} janvier est de 52.3 M€. De fait, afin d'honorer l'annuité de la dette due en 2018 sont inscrits, au chapitre 16, 7 174 500 € pour assurer le remboursement en capital.

Ce montant sera éventuellement ajusté en cours d'année en fonction des éventuelles consultations d'emprunt décidées.

II. Budget annexe « Projets de rénovation urbaine »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

	2015	2016	2017	2018
FONCTIONNEMENT	BP	BP	BP	BP
Chapitre 011 - Charges à caractère générale	25 000	25 000	25 000	25 000
Chapitre 66 - Dépenses financières hors intérêts de la dette	15 000	15 000	10 000	10 000
Total Dépenses de gestion	40 000	40 000	35 000	35 000
Opérations d'ordre	160 000	160 000	160 000	160 000
Total Section de fonctionnement	200 000	200 000	195 000	195 000

Le budget annexe « Projets de rénovation urbaine » porte peu de dépenses de fonctionnement si ce n'est des charges d'intérêt liées à l'amortissement de la dette, dont le capital restant dû au 1^{er} janvier est de 655 602 €.

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 195 000 €. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	2015	2016	2017	2018
	BP	BP	BP	BP
Investissements Recettes	3 133 930	1 474 000	3 454 323	2 635 656
Subventions d'investissement reçues	3 133 930	1 474 000	3 294 323	2 241 576
Cession			160 000	394 080
Investissements Dépenses	3 103 930	1 575 000	1 015 000	140 000
Immobilisations propres	3 103 930	1 575 000	1 015 000	140 000
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	200 000	45 000	1 000	20 000
dont immobilisations corporelles	813 930	670 000	925 000	120 000
dont travaux en cours	2 090 000	860 000	89 000	0
Chapitre 16 - Annuité en capital	55 000	59 000	56 990	67 000

Les dépenses d'équipement portent essentiellement sur de la voirie (460 K€) dans le cadre des opérations en cours de finalisation (quartier Dutemple et du quartier Chanteclerc).

D'importantes subventions sont attendues, en 2018, pour le quartier Chanteclerc (1.2M€), pour le quartier Chasse royale (200K€), pour les espaces publics du quartier Dutemple (380 K€), et 460 K€ pour la desserte des quartiers concernés par l'ANRU.

III. Budget annexe « Centre Aquatique »

1. Section de fonctionnement - Vision globale

Pour son premier exercice, le budget annexe « Centre Aquatique » porte peu de dépenses de fonctionnement (20 K€). Cette inscription permettra de pallier d'éventuels besoins de prestation.

La section de fonctionnement de ce budget sera équilibrée au travers d'une participation du budget général inscrite au chapitre 75 pour 20 010 €. Cette inscription trouve son équivalence en dépenses au budget général sur l'article 6521.

2. Détails de la Section d'investissement

	2018
	BP
Investissements Recettes	5 800 000
Subventions d'investissement reçues	5 800 000
Investissements Dépenses	13 600 000
Immobilisations propres	13 600 000
dont immobilisations incorporelles (frais d'études)	100 000
dont travaux en cours	13 500 000

Conformément à l'autorisation de programme votée, le budget annexe prévoit pour 2018 l'inscription de 13.6 M€ de dépenses d'équipement portent principalement sur la réalisation de travaux.

En contrepartie, 5.8 M€ de subventions sont attendues sur 2018, dont 3.5 M€ par la communauté d'agglomération et 2M€ pour le conseil régional.

Pour assurer l'équilibre du budget, un emprunt a été inscrit à hauteur de 7.8 M€.